vinetur

En Occitanie, les vignerons réclament une hausse de 10 à 15 centimes par bouteille

La hausse des coûts de l’énergie et de la main-d’œuvre a rendu de nombreux vignobles non rentables malgré une récolte 2026 normale, selon les vignerons

mercredi 18 novembre 2026



Les vignerons de la région Occitanie, en France, réclament une hausse immédiate de 10 à 15 centimes d'euro par bouteille. Selon eux, les prix actuels du marché ne couvrent plus les coûts de production du vin après plusieurs années difficiles. Cette demande a été discutée lors d'une réunion organisée le lundi 16 novembre entre des producteurs et des entreprises chargées de commercialiser le vin. Les vignerons cherchent à obtenir des conditions qu'ils jugent indispensables pour assurer la viabilité financière de nombreuses exploitations.

La mobilisation est notamment menée par Fabien Castelbou, président de la section des vignerons coopérateurs d'Occitanie. Il affirme que les charges des vignerons ont fortement augmenté, tandis que les prix proposés pour leur vin restent trop bas. Selon France 3 Régions, les producteurs indiquent que la récolte 2026 a retrouvé un niveau normal, sans que cela se traduise par des prix permettant de rétablir l'équilibre économique des exploitations.

Castelbou a déclaré que l'écart entre les coûts de production et les prix de vente était devenu plus difficile à absorber, du fait de la hausse des prix de l'énergie, de la main-d'œuvre et d'autres intrants. Les vignerons estiment qu'une modeste augmentation du prix par bouteille les aiderait à récupérer une partie de la marge perdue. Selon eux, sans ce changement, des volumes de récolte normaux ne suffiront pas à résoudre le problème plus profond de rentabilité qui touche l'ensemble de la filière.

La réunion du lundi 16 novembre a également porté sur les accords de durabilité mis en place l'année précédente. Castelbou a indiqué que les producteurs doivent respecter des normes environnementales et apporter des changements à long terme à leurs pratiques viticoles, sans que ces efforts soient suffisamment rémunérés. Il a estimé qu'il n'était guère logique d'exiger davantage en matière de durabilité si les fondamentaux économiques de la production viticole ne sont pas eux-mêmes viables.

Au-delà d'une hausse immédiate des prix, les vignerons ont proposé des changements plus larges dans les modalités de vente et de fixation des prix du vin. Castelbou a déclaré que les producteurs souhaitent développer les contrats interprofessionnels pluriannuels et améliorer l'organisation économique de la filière, notamment en gérant mieux l'offre. L'objectif est de donner aux exploitations davantage de visibilité sur leurs

revenus futurs et d’atténuer les pressions liées aux négociations à court terme dans un marché volatil.

Le différend dépasse les seules exploitations, car il pose la question du partage des marges dans la chaîne d’approvisionnement du vin d’une grande région productrice. Si les vignerons n’obtiennent pas de meilleurs prix, les pressions pourraient peser sur les investissements, la production et la stabilité à long terme de l’offre de vin, avec des répercussions possibles sur le prix des bouteilles et les conditions d’activité dans l’ensemble du marché des boissons. Cette situation illustre également un défi plus général auquel sont confrontés les producteurs d’alcool en Europe : financer le respect des exigences environnementales tout en faisant face à des prix de détail sous pression.

Castelbou a également souligné les enjeux sociaux. Il a averti que la faible rentabilité n’est plus seulement un problème économique pour les exploitations viticoles, mais qu’elle menace aussi l’emploi et les communautés rurales qui dépendent de la viticulture. Selon lui, le recul de l’activité viticole cause déjà des dommages plus larges dans certaines parties de la région, où la contraction de la production entraîne des pertes d’emplois.

Il a également fait le lien entre le déclin des vignobles et les risques environnementaux qui pèsent sur les paysages. À mesure que les vignes disparaissent et que davantage de terres restent inexploitées, les friches s’étendent et les risques d’incendie augmentent, a-t-il déclaré. Les vignobles peuvent servir de coupe-feu et offrir des points d’appui aux pompiers en milieu rural, a-t-il fait valoir. L’affaiblissement de la filière pourrait donc avoir des conséquences qui dépassent le seul revenu agricole.

Les producteurs attendent désormais la réponse des négociants et des entreprises de commercialisation aux propositions formulées le lundi 16 novembre. Castelbou a déclaré que les vignerons espéraient recevoir des réponses avant la fin du mois de novembre. Il a averti qu’en cas d’échec des négociations, certains producteurs pourraient cesser leur activité et de nouvelles manifestations pourraient suivre. Pour l’heure, les vignerons disent croire encore à la possibilité d’un accord, mais souhaitent que des propositions concrètes sur les prix leur parviennent rapidement.